

27 juillet 2022

Aller-retour gratuit en transports publics dans les parcs suisses

Les parcs suisses s'engagent pour la mobilité durable et créent une offre de voyage gratuit

Voyager en train ou en bus jusque dans les parcs suisses, c'est facile, respectueux de l'environnement et une expérience enrichissante. Et c'est désormais même gratuit : les parcs suisses lancent, en collaboration avec ses partenaires, l'offre « Voyage aller-retour gratuit en transports publics dans les parcs suisses » pour toute réservation de trois nuits ou plus passée dans un parc. Grâce à cette offre qui incite les visiteurs et les visiteuses à se déplacer en transports publics pendant leurs loisirs, les parcs suisses renforcent leur engagement de longue date en faveur d'un tourisme durable.

« Destination nature », un engagement national pour la mobilité durable

Depuis 2016, le Réseau des parcs suisses, l'ATE Association transports et environnement, l'Association grisonne pour la protection des oiseaux ainsi que les Chemins de fer rhétiques et CarPostal collaborent sous l'égide de la coopération « Destination Nature » pour développer une mobilité durable et un tourisme doux dans les parcs grisons. Grâce à cela, des offres de voyage à prix attractif en transport publics sont développées puis commercialisées. Afin de promouvoir également le développement d'offres à l'échelle du pays, une organisation nationale s'est formée en 2020 alliant les Chemins de fer fédéraux CFF, CarPostal Suisse, l'ATE Association transports et environnement, BirdLife Suisse et le Réseau des parcs suisses. En se focalisant sur le voyage aller-retour dans les parcs suisses, elle entend communiquer et positionner le voyage en transports publics comme une expérience en soi. L'idée de « Destination Nature » fait déjà école en Allemagne : la coopération a débuté en 2001 grâce à l'initiative des associations environnementales BUND, NABU et VCD et de la Deutsche Bahn DB.

Offre « Voyage aller-retour gratuit dans les parcs suisses »

A partir du 1er août 2022, les visiteurs et visiteuses d'un parc suisse se verront offrir le voyage aller-retour en 2ème classe avec les transports publics depuis leur domicile pour toute réservation de trois nuits ou plus dans l'un des quelque 50 hébergements partenaires. Une fois la nuitée réservée directement auprès de l'hébergement, le billet de TP peut être commandé en ligne (avec la confirmation de réservation) jusqu'à quatre jours ouvrables avant le départ. Le billet de TP est envoyé aux hôtes par e-mail sous forme de PDF ou de Mobile Ticket.

L'offre est valable de début août à fin octobre 2022 dans la limite des stocks disponibles. Elle est soutenue par la coopération « Destination Nature » qui comprend l'Alliance SwissPass, le Bureau de coordination pour la mobilité durable (COMO), les parcs suisses ainsi que les hébergements partenaires.

Informations supplémentaires sur l'offre : www.parks.swiss/voyagegratuit

Plus d'informations sur « Destination Nature » (FahrzielNatur) :
www.fahrziel-natur.ch/fr/ / www.fahrziel-natur.de

Contact pour plus d'informations

Nadja Urfer, Cheffe de projet tourisme et mobilité durable

Réseau des parcs suisses, Berne

n.urfer@parks.swiss

+41 (0)31 381 10 71

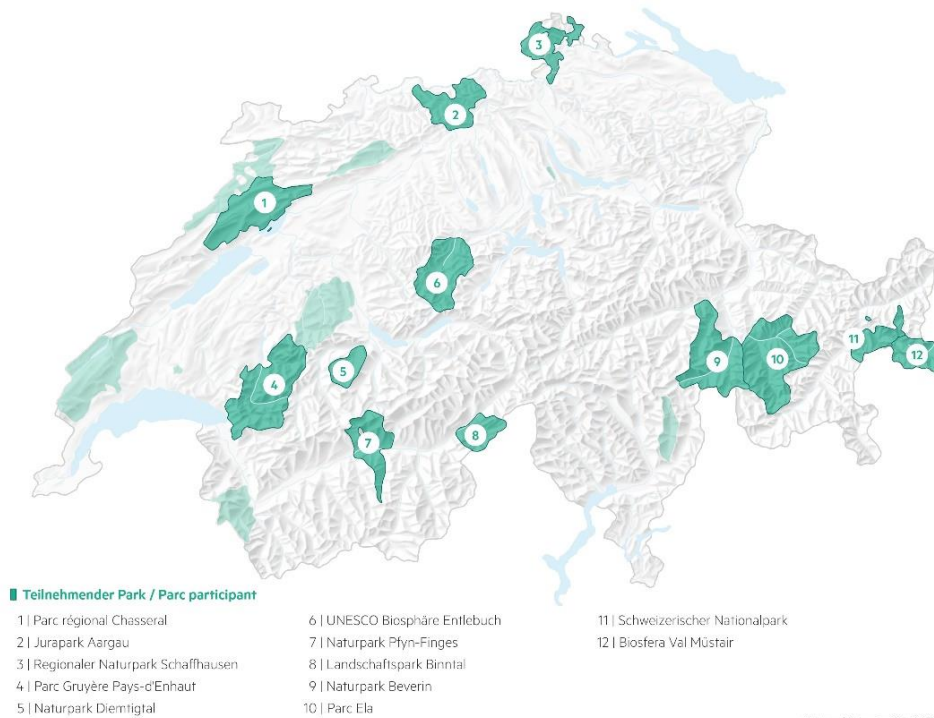
Images

www.swisstransfer.com/d/7ab4dfe2-bf21-403c-a5a3-d028a956cb74

Keyvisual (Copyright: Rhaetische Bahn)



Les parcs participants à l'action:



Les parcs suisses

La Suisse compte 20 parcs d'importance nationale, caractérisés par des paysages magnifiques, une riche biodiversité et des biens culturels précieux. En collaboration avec la population et les cantons, les communes situées dans les parcs s'efforcent de préserver ce patrimoine. Depuis le 1er décembre 2007, la Confédération encourage la création et la gestion des parcs suisses. En plus du Parc National Suisse en Engadine, il existe en Suisse trois catégories de parcs : 1) Les parcs nationaux de nouvelle génération ont une zone centrale, où la nature peut se développer librement, et une zone périphérique, dans laquelle le paysage rural est exploité de manière durable et préservé de toute intervention préjudiciable. Actuellement, il n'y pas de projet de parc dans cette catégorie, deux projets ayant échoués dans les urnes. 2) Les parcs naturels régionaux se distinguent par leurs valeurs naturelles et paysagères singulières. Les paysages culturels de grande qualité ainsi que la biodiversité y sont préservés et une économie durable y est développée. 3) Les parcs naturels périurbains sont situés à proximité des villes. Leur zone centrale offre des milieux naturels intacts propice au développement dynamique de la flore et de la faune. Ils disposent en outre d'une zone de transition où les activités de découverte de la nature sont accessibles à tous.

[Images, Cartes](#)

Le Réseau des parcs suisses

Le Réseau des parcs suisses est l'association faitière des 20 parcs et projets de parcs en Suisse. Il représente les parcs au niveau politique à l'échelle fédérale, vis-à-vis des partenaires nationaux et au sein d'associations internationales. Le Réseau est chargé de promouvoir une image positive des parcs et de les appuyer dans leur développement. Il réalise différents projets pour les parcs dans les domaines de la géoinformation, du tourisme, de la nature et du paysage ou de l'éducation.

www.parks.swiss/fr